

fait infrangible. L'année dernière, ces associations ont, dans la province de Québec, réalisé plus de 4 millions de piastres, rien que pour l'industrie laitière.

Mgr Gravel, me dit-on, est l'un des chefs de ce mouvement et l'exposé qu'il en a fait au Saint-Père a réjoui son cœur. Léon XIII a surtout été satisfait de voir que le prêtre allait au peuple et vivait en communion d'âme et d'esprit avec lui. Il me semble que cet exemple mérite considération et peut-être imitation.

Justis, le curé était, en toutes choses, le conseiller et le régulateur. Trop souvent, à la suite d'une certaine éducation cléricale, cette direction a manqué. Homme officiel, au lieu d'être homme du peuple, le prêtre s'est trop borné à être le gardien du culte. C'est avec cette routine que Léon XIII a voulu rompre et des innovations comme celles du Canada français ne sont pas faites pour lui déplaire.

*Carnaval d'hiver.*—Trois des principales villes du Dominion, Québec, Montréal et Ottawa, s'agitent en ce moment pour avoir chacune leur carnaval cet hiver. Nous est avis que, dans notre humble opinion, l'on pourrait utiliser les sommes énormes d'argent que nécessitent ces fêtes, d'un goût tout à fait burlesque, à d'autres fins plus efficaces et plus pratiques. On dit que les compagnies de chemins de fer et de navigation sont opposées à ces projets de fêtes d'hiver et elles ont raison; car après tout, si on veut faire passer le Canada pour un pays agricole, ce n'est certes pas là un moyen pour y parvenir.

Au lieu de dépenser des sommes folles pour nous faire passer pour des montagnes de glace, si l'on versait ces argents dans les fonds des Sociétés de colonisation, notre pays serait plus avantageusement apprécié à l'étranger.

#### *Décès d'un étudiant au Collège de Sainte-Anne :*

*M. Emile Demers.*—Dieu a fait pour ce jeune homme, ce que l'on fait pour une belle rose : on va la cueillir le matin de bonne heure, quand elle est bien épanouie, toute baignée de rosée et dans toute sa fraîcheur. Le jeune Emile Demers, décédé le 10 octobre à St-Henri, à l'âge de 11 ans et 10 mois, venait de reprendre une nouvelle année scolaire avec ses petits compagnons....

Hélas ! un mois plus tard, sous les cyprès en pleurs,  
On le couchait au cimetière !

Le divin Jardinier est venu et il a recueilli du jardin de Ste-Anne cette tendre fleur, cette âme de pr: dilection née pour le parterre du ciel.

Dans sa courte vie, il a donné de beaux exemples de vertu et de piété à ses condisciples; maintenant l'immortelle couronne va reposer sur son front.

## CAUSERIE AGRICOLE

### Plantation d'arbres forestiers

Aux yeux d'un grand nombre de cultivateurs, la plantation d'arbres forestiers ou établissement d'une forêt n'est pas urgente, tout particulièrement dans les centres nouveaux de colonisation où le bois de toutes espèces s'y trouve en grande quantité. Cependant il n'en est pas de même des anciennes paroisses où le bois manque en quelque sorte pour la construction de nouvelles bâtisses, l'entretien des clôtures et même le chauffage, à moins d'avoir à parcourir de longues distances pour se le procurer.

Dans le premier cas, il suffit d'utiliser le bois avec discrétion et la plus grande réserve, et de cultiver ces arbres comme on le fait pour les arbres fruitiers, les soumettant même à la fauche et à un éclaircissage régulier du terrain. Il serait même nécessaire de ménager sur le lot à être défriché un terrain à bois qui, ainsi entretenu, pourrait payer tout aussi bien que n'importe quelle culture en ne gardant sur la ferme que des essences de bois les plus recherchées et les plus en usage sur la ferme ou en demande sur les marchés. La culture du bois ou "sylviculture" formerait une branche essentielle d'industrie agricole.

Comme objet de commerce, le bois obtient chaque année une valeur de plus en plus élevée. Sous ce rapport, l'établissement d'une plantation d'arbres forestiers sur la ferme serait une culture lucrative. A l'heure qu'il est, il y a de nombreuses fermes qui ne peuvent fournir à leur propriétaire le bois nécessaire aux réparations ou à la construction de nouvelles bâtisses, ainsi que pour le chauffage. La dépense nécessitée pour s'en procurer enlève une grande partie des profits. Un acre de terre utilisée à la plantation d'arbres forestiers peut suffire aux besoins réguliers d'une ferme, et la dépense que cette culture nécessiterait serait à peine perceptible au cultivateur.

Dans plusieurs fermes, la plantation des arbres devrait être faite de manière à ce que ceux-ci puissent servir d'abri aux grands vents ou contre les accidents pouvant arriver, soit par l'éboulement du sol dans certaines parties de la ferme, soit par des inondations causées par la fonte des neiges subite ou de fortes pluies. Sous ces circonstances, la plantation